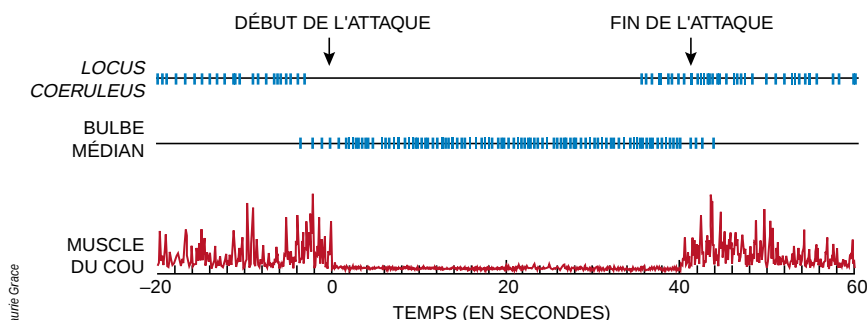




3. DES ENREGISTREMENTS ÉLECTRIQUES du cerveau et des muscles du cou d'un chien narcoleptique montrent que des cellules du *locus coeruleus* sont inactives pendant la paralysie musculaire d'une attaque de cataplexie, tandis que les cellules du bulbe médian sont actives.

Cette activité anormale semble provenir de la dégénérescence de cellules du noyau amygdalien : une coupe réalisée sur un chien (à droite) montre des discontinuités des axones, ces prolongements des neurones qui vont au contact d'autres neurones.

personnes narcoleptiques. Toutefois de telles modifications des concentrations en neuromédiateurs et en récepteurs peuvent résulter de changements physiologiques, telles des perturbations du sommeil : on ignore s'ils sont la cause ou le résultat de la maladie.

Pourquoi n'a-t-on pas trouvé les signes d'une détérioration cérébrale chez les narcoleptiques ? A-t-on fait la recherche à un stade inapproprié de la maladie ? La narcolepsie est une maladie chronique qui progresse peu en général. Après l'apparition des symptômes, l'état des malades ne change plus, de sorte que certains supposent que la lésion se produit assez rapidement, lorsque les premiers signes apparaissent. Les traces laissées par les processus dégénératifs qui se sont produits vers l'âge de 20 ans devraient être effacées par les cellules de maintien du cerveau bien avant la mort de la plupart des malades, et tout indice restant serait masqué par la dégénérescence normale liée au vieillissement. Une perte de neurones serait alors indécidable, à moins que les cellules mortes ne soient concentrées dans une zone particulière, comme dans la maladie de Parkinson, ou qu'un nombre très important de neurones ne meurent, comme dans la maladie d'Alzheimer.

À la recherche des séquelles d'une lésion initiale, nous avons examiné les cerveaux de chiens narcoleptiques peu après l'apparition des symptômes. Grâce à un colorant qui détecte les neurones lésés, nous avons démontré que, chez les chiens âgés de un à deux mois, des neurones situés dans certaines zones cérébrales dégénèrent avant que les symptômes apparaissent ; la dégénérescence devient imperceptible dès que les chiens sont âgés de plus de six mois.

Chez les chiens, la dégénérescence était plus prononcée dans le noyau amygdalien, une structure cérébrale qui intervient dans l'émotion et l'endormissement, et dans des régions adjacentes à la partie inférieure du cerveau antérieur. Bien que le tronc cérébral serve de relais pour certains symptômes de la narcolepsie, il ne présentait aucun signe de dégénérescence. Nous supposons que la détérioration du noyau amygdalien et des zones adjacentes au cerveau antérieur provoque les symptômes moteurs de la narcolepsie en activant de manière intempestive des circuits cerveau-tronc cérébral intacts, tout comme le conducteur d'une voiture qui fonctionne correctement peut en perdre le contrôle s'il appuie sur l'accélérateur au mauvais moment.

Nos résultats répondent à une question, mais en posent bien d'autres. Quelle est l'origine des lésions que nous avons observées dans le noyau amygdalien et des autres régions du cerveau antérieur des chiots narcoleptiques ? Est-ce le résultat d'une réaction auto-immune, comme semblent l'indiquer les études réalisées sur l'homme ? L'anomalie observée sur le récepteur de l'orexine déclenche-t-elle la lésion ? Peut-on prévenir ces lésions, ou sont-elles réversibles ?

Jusqu'à ce que la médecine trouve des réponses, elle ne peut proposer aux malades que des médicaments qui jugulent les symptômes. Des stimulants comme la Ritaline ou le Cylert contrecarrent en partie la somnolence ; des amphétamines stimulent les récepteurs de la dopamine, afin d'augmenter l'éveil. Un autre produit au mécanisme d'action encore mal connu, le Modiodal, semble stimuler les neurones sécréteurs d'orexine, ainsi que d'autres populations neuronales de

l'hypothalamus qui activent à leur tour les systèmes cérébraux d'éveil. Toutefois tous ces médicaments ne sont efficaces que pendant de courtes périodes et ils ont parfois des effets secondaires désagréables, tels qu'agitation, sécheresse de la bouche et anxiété.

Pour prévenir les attaques de cataplexie de la narcolepsie, les médecins peuvent prescrire des produits qui augmentent l'action de la noradrénaline dans le cerveau. Les inhibiteurs de la monoamine oxydase, par exemple, bloquent l'enzyme qui dégrade la noradrénaline une fois qu'elle a été libérée par les neurones ; des composés comme le Prozac sont dégradés en composés qui activent les récepteurs de la noradrénaline. Le gamma hydroxybutyrate (GHB), au mode d'action encore mal connu, semble également efficace. Le traitement de la narcolepsie, fondé sur les explorations récentes de la maladie, s'améliore.

Jerome SIEGEL est professeur de psychiatrie à l'Université de Los Angeles.

Encyclopedia of Sleep and Dreaming, sous la direction de Mary A. Carskadon, Macmillan, 1993.

Alan RECHTSCHAFFEN et Jerome M. SIEGEL, *Sleep and Dreaming*, in *Principles of Neural Science*, 4^e édition, sous la direction d'Eric R. Kandel, James H. Schwartz et Thomas M. Jessel, McGraw-Hill, 1999.

Jerome SIEGEL, *Brainstem Mechanisms Generating rem Sleep*, in *Principles and Practice of Sleep Medicine*, 3^e édition, sous la direction de Meir H. Kryger, Thomas Roth et William C. Dement, W.B. Saunders, 2000.

D'autres articles peuvent être consultés : www.bol.ucla.edu/~jsiegel sur le réseau Internet.

La graphologie, un mal français

MARILOU BRUCHON-SCHWEITZER

De moins en moins utilisée à l'étranger, la graphologie reste l'un des outils importants des organismes de recrutement français. Pourtant, elle ne décrit ni la personnalité des candidats ni leur réussite professionnelle ultérieure.

Aujourd'hui, dans de nombreux secteurs d'activité économique, les entreprises de divers pays d'Europe fusionnent afin de mieux résister à la concurrence internationale. Les méthodes de production s'harmonisent, tout comme les méthodes d'administration. Les partenaires des divers pays unifient leurs techniques de recrutement. Certaines pratiques qui subsistent en France, telle la graphologie, sont aujourd'hui controversées par les partenaires étrangers des entreprises françaises.

Quelle est la place actuelle de la graphologie dans les processus d'évaluation de candidats à l'embauche? Quel est l'intérêt de la technique? Quelle est la qualification des graphologues? La graphologie est-elle une science humaine? L'utilisation de l'analyse graphologique au cours du recrutement est-elle justifiée d'un point de vue éthique, juridique ou économique?

Commençons l'examen de ces questions par une estimation de la place de la graphologie dans les méthodes d'évaluation des candidats employées par les organismes de recrutement. Selon le Groupement des graphologues-conseils de France (GGCF), dont le journal *Le Monde* a publié une lettre en 1997, les critiques formulées à l'égard de la graphologie ne prennent pas en compte «le développement de cette discipline et son utilisation dans de nombreux pays d'Europe, de même qu'aux États-Unis». Développement de la graphologie? Nous avons effectué une enquête pour juger objectivement de sa place actuelle.

En 1989-1990, nous avons consulté 102 organismes de recrutement français (60 cabinets, 42 entreprises) : 99 pour cent d'entre eux utilisaient des entretiens pour évaluer les candidats, 93 pour cent l'analyse graphologique (dont 55 pour cent systématiquement, 38 pour cent occasionnellement), 63 pour cent les tests d'aptitudes, et 61 pour cent les tests de personnalité.

Deux études plus récentes ont confirmé ces chiffres. Par exemple, en 1993, une enquête auprès de 113 organismes français (essentiellement de grosses entreprises) a montré que 66 pour cent d'entre eux recourent à la graphologie (34 pour cent toujours et 32 parfois). Et, en 1999, une enquête auprès de 62 cabinets français a établi que 95 pour cent utilisent la graphologie, dont 50 pour cent systématiquement et 45 pour cent occasionnellement. Les trois études donnent des résultats cohérents : l'analyse graphologique est systématiquement utilisée au cours des recrutements,

en France, par un tiers à une moitié des organismes.

Et dans les autres pays? Heinz Schuler, de l'Université de Stuttgart, a mené en 1991 une enquête analogue auprès de 100 entreprises allemandes (représentatives des entreprises du pays) et observé une réduction considérable de l'utilisation de la graphologie depuis quelques années. L'image de la méthode est très mauvaise dans le public comme dans la communauté chargée du recrutement du personnel.

Dans les autres pays européens (sauf la France, bien sûr), les résultats sont analogues. En 1994, V. Shackelton, de l'École d'administration des affaires de Birmingham, a comparé 250 entreprises de cinq pays d'Europe : la graphologie n'est plus utilisée que par deux pour cent des organisations en Norvège, trois pour cent en Italie, un à quatre pour cent en Allemagne et au Royaume-Uni, deux à sept pour cent aux Pays-Bas, et quatre à huit pour cent en Belgique (les pourcentages sont compris dans un intervalle, parce que les études ont distingué les types de personnels recrutés, les catégories d'organismes interrogés, etc.).

Traversons l'Atlantique : aux États-Unis, l'utilisation de la graphologie, surnommée *french disease* («maladie française»), est très rare. Mieux encore, les lettres de candidature à un emploi doivent être dactylographiées. Selon Mike Smith, de l'École d'administration de Manchester, seulement 2,8 pour cent des entreprises américaines utilisent encore la graphologie, car les recruteurs américains ont été exposés à un nombre croissant de procès intentés (et gagnés) par des candidats qui mettaient



Dessins de Jean-Michel Thiriet

en cause la capacité de l'analyse graphologique à «prédire» la réussite professionnelle ultérieure.

Ainsi, non seulement la maladie française n'a pas contaminé les autres pays, mais elle semble même régresser en Europe et aux États-Unis. Le recours à la graphologie est une particularité bien française, même si elle n'est utilisée que pour certains postes (cadres moyens et supérieurs) et par certains organismes (cabinets, notamment).

La qualification des graphologues

Lorsque leur technique est contestée, les graphologues se défendent souvent en évoquant la qualité de leur formation : «C'est un métier difficile qui réclame une formation "sérieuse"», écrit Jacqueline Thibonnier dans un débat publié dans *Pour la Science* en juillet 1994. De son côté, le GGCF écrit que la formation des graphologues nécessite «du temps, du sérieux, de la rigueur».

Examinons en quoi consiste cette formation. Les études de graphologie durent trois ans après le baccalauréat. Elles sont dispensées par la Société française de graphologie à raison de deux heures de cours du soir par semaine, hors congés scolaires, soit un total de 240 heures. Certains graphologues

suivent une formation complémentaire de deux ans, donnée par le GGCF à raison de huit séminaires d'une journée par an, soit environ 128 heures de cours. Au total, les étudiants suivent 370 heures de cours en cinq ans, soit deux mois de travail à plein temps, ou un semestre d'études à l'Université (comparons : le cursus universitaire des étudiants de psychologie dure cinq ans et comprend 3 200 heures de cours, sans compter les stages en entreprise, obligatoires en maîtrise et en DESS).

Quelle est la valeur d'une formation aussi brève? Signalons que la commission d'homologation des titres et diplômes du ministère du Travail a décidé en 1993, à la quasi-totalité de ses membres, de ne plus reconnaître le diplôme délivré par le GGCF : les membres de cette commission ont considéré que les bases scientifiques et techniques de la graphologie n'étaient pas établies. De surcroît, le diplôme de graphologue n'a jamais été reconnu par le ministère de l'Éducation nationale.

Quant aux contenus enseignés pendant cette formation, on les trouve dans tous les manuels classiques de gra-

phologie édités depuis l'ouvrage fondateur de M. Crépieux-Jamin, en 1889, *L'écriture et le caractère*. Ils sont quasi inchangés depuis un siècle, malgré les progrès des sciences humaines.

On n'y trouve aucun corpus théorique, aucun modèle relatif aux conduites humaines, aucune proposition présentée comme une hypothèse réfutable (et donc provisoire et révisable), mais seulement un ensemble de croyances, d'affirmations et d'évidences, d'emprunts à d'autres domaines, de convictions répétées dogmatiquement de génération en génération.

Les conceptions de la personnalité qui y sont enseignées font un amalgame hétéroclite et vétuste. Par exemple, l'un des manuels importants utilise encore la typologie d'Hippocrate, qui distingue le «sanguin», le «bilieux», le «nerveux», le «lymphatique»! Certes, l'auteur mentionne qu'il n'existe pas de type à l'état pur, mais il ajoute aussi que «le tempérament de chaque individu résulte de la combinaison en proportions variables des quatre humeurs». Des humeurs? Comme au Moyen Âge?



Plusieurs le déclinent

Je viens de parcourir l'annuaire diffusé par votre
 Compagnie. Votre offre m'intéresse. J'ai, en effet,
 un goût personnel pour la transmission du savoir –
 comme vous le savez d'après mon curriculum (à-joint)
 Votre proposition me permettrait de travailler dans
 un domaine plus vaste – et d'insérer un plus long
 public sur certains problèmes contemporains.

J'espère que mes (modestes) compétences
 correspondront bien aux attentes de vos services, et
 je suis à votre disposition pour de plus amples
 informations.

Etude faite sans C.V., ni signature, ce qui implique des réserves d'usage

POINTS FORTS :

- Une intelligence rigoureuse et précise allié à un sens de l'analyse développé. Fixe son attention et se concentre sur ses études, canalise ses centres d'intérêts
 - Agit avec méthode en progressant étape par étape et en prenant des initiatives réfléchies. A besoin d'un temps d'adaptation et de mise en route pour s'appuyer sur ses compétences, ses habitudes et gagner en efficacité
- De la réceptivité et de l'ouverture lui permettant de capter les informations
- De l'écoute et des contacts aimables, il s'exprime posément et clairement sur des sujets bien maîtrisés

POINTS A CONSIDERER :

- Les synthèses sont souvent retardées par les vérifications et les contrôles
- Un dynamisme fluctuant et des inégalités de tonus, limitant la résistance face aux stress ou aux pressions
- Efforts, parfois, difficiles à maintenir dans la durée, ce qui peut freiner la stabilité et la persévérance, il peut se décourager assez facilement
- Caractère inquiet et préoccupé freinant l'audace ou l'esprit d'entreprise
- Diffère certaines implications, certaines décisions en raison de ses incertitudes et de ses doutes. Aisance relative dans les échanges, il est perméable au milieu environnant. Exigeant vis à vis de lui-même, il est un peu perfectionniste

AVIS :

C'est un candidat réfléchi, plus analytique que synthétique, prudent et vigilant dans ses démarches, qui a besoin de collaborer sur la confiance et la transparence, sur un terrain sécurisant et au sein d'une équipe soudée et solidaire.

Lui mettre la pression sur des objectifs ou sur les résultats risque d'entraîner des erreurs de discernement voire des critiques un peu caustiques d'autodéfense.

UN EXAMEN GRAPHOLOGIQUE a été effectué par la revue *Pour la Science*. Pierre-Gilles de Gennes ayant accepté de recopier manuellement une lettre de candidature à un poste de journaliste scientifique (*en haut*), la lettre a été envoyée sans mention de son auteur à un graphologue. Ce dernier a répondu (*en bas*), en remarquant que l'étude a été faite sans curriculum vitae ni signature, «ce qui implique les réserves d'usage». Au total, si quelques analyses sont justes, bien que floues (intelligence rigoureuse, canalise ses centres d'intérêt), beaucoup de remarques ne correspondent pas du tout à la personnalité de l'intéressé (faible résistance face aux pressions, effort difficile à maintenir dans la durée...).

Cette typologie complètement dépassée est souvent mêlée à certains stades ou types empruntés à des conceptions psychanalytiques discordantes (Jung et Freud), ou à celles de la «caractérologie» de René Le Senne, théorie complètement tombée en désuétude. Leur incompatibilité, et le fait que ces théories ne s'appuient pas sur la vérification scientifique, ne semblent pas gêner les auteurs de ces traités de graphologie. Pis encore, l'ignorance des théories actuelles de la personnalité et des méthodes modernes de son évaluation transparaît de façon flagrante. Apparemment, les graphologues ne connaissent pas le modèle de la personnalité en cinq facteurs (*Big Five*) fondé sur des recherches menées sur des milliers d'individus de tous les pays du monde par des méthodes rigoureuses et validées.

Au total, la formation des graphologues est insuffisante et inappropriée, quantitativement et qualitativement. C'est seulement une initiation pratique à la technique graphologique et son application à quelques cas, qui ne propose pas de théorie explicative des relations éventuelles entre écriture et personnalité (pour elle, les relations sont «évidentes»), ni de pistes de recherche permettant de tester des hypothèses.

La graphologie, une science humaine ?

«La graphologie est une science humaine», écrit Jacqueline Peugeot, présidente de la Société française de graphologie, dans son manuel paru en 1986. C'est ce qu'a répété le GGCF dans le journal *Le Monde*. Or toute science est fondée sur l'observation de relations entre des phénomènes et sur l'élaboration de théories pour expliquer ces relations. La recherche scientifique est un va-et-vient permanent entre attentes théoriques et réalité empirique. Lorsque les hypothèses ne sont pas confortées par les faits, on révisé la théorie. Ce souci de vérification, ainsi que le caractère provisoire et améliorable de la théorie, sont communs à toutes les sciences, sciences de la nature ou sciences humaines et sociales.

On ne retrouve hélas pas un tel souci de progrès dans les ouvrages et dans les revues graphologiques. Les rares recherches révèlent l'absence de formation scientifique des graphologues. Ainsi l'«étude statistique» de la signature, réalisée sur 125 étudiantes de première année de graphologie et

présentée en annexe du *Manuel de graphologie*, est un calcul du nombre et de la fréquence de certaines caractéristiques de la signature. Aucun traitement n'a été appliqué aux données, et les relations entre certains aspects de la signature et certains traits de la personnalité n'ont pas été quantifiées. Pis encore, on trouve à la fin de cette étude une description de la statistique qui montre bien l'état d'esprit des auteurs : «La statistique est une discipline mathématique. Ses concepts ne sont pas sans embûches, elle doit être maniée avec respect. Ce n'est cependant que le bon sens réduit au calcul.»

Les recherches sur l'écriture

La relation entre écriture et personnalité, ou la relation entre écriture et efficacité professionnelle ultérieure, pourraient néanmoins être explorées, et les affirmations du *Manuel de graphologie* ou d'autres documents de même type pourraient être transformées en hypothèses testables. De surcroît, les échantillons d'écriture sont très faciles à recueillir. Pourquoi cette incapacité ou cette résistance des graphologues à valider leur discipline ?

Contrairement à ce que prétendent les graphologues, la correspondance entre écriture et personnalité, ou entre écriture et réussite professionnelle future n'est pas évidente. D'ailleurs, ces correspondances éventuelles ont été explorées. On a cherché des corrélations significatives existant entre les caractéristiques de l'écriture et divers critères comme la personnalité, l'intelligence, la réussite professionnelle. Ces études ont été souvent faites ailleurs qu'en France, surtout par des scientifiques qui n'étaient pas graphologues.

Sur 26 études scientifiques que nous avons recensées sur les relations entre écriture et personnalité, 21 concluent à l'absence de validité prédictive de l'écriture. Mark Cook, à l'Université de Cardiff, Ivan Robertson et Mike Smith, sont de ceux qui ont obtenu des résultats négatifs pour des échantillons d'écriture provenant de 120 000 personnes !

La synthèse de 17 recherches différentes, par une méta-analyse (une synthèse statistique de plusieurs études) des psychologues israéliens E. Neter et G. Ben-Shakkar, conclut également que, statistiquement, l'écriture n'est pas prédictive. Cette étude a concerné 1 223 manuscrits (à contenu neutre ou personnalisé) évalués par des experts



(graphologues professionnels) ou par des novices. Les deux psychologues israéliens ont calculé un coefficient de corrélation entre un prédicteur (ici l'écriture) et un critère (ici la personnalité). Alors que l'on considère comme acceptable un coefficient de corrélation supérieur à 0,40, le coefficient de corrélation était égal à 0,16 quand l'écriture contenait des informations sur le scripteur, mais il n'était que de 0,03 pour les écrits neutres. Quant aux professionnels, leur jugement n'est pas apparu plus valide que celui des novices.

Crédulité et graphologie : l'effet Barnum

La graphologie, comme la voyance ou l'horoscope, donne aux individus des informations sur eux-mêmes. Pourquoi tant d'individus croient-ils ce qu'on leur dit d'eux, même quand ils savent que les bases de ces analyses sont douteuses ? Parce que les données transmises sont très générales, vagues, et positives. Plus l'analyse se donne une apparence sérieuse, mieux elle est acceptée : c'est l'effet Barnum (ainsi nommé d'après Phineas Barnum, l'homme des cirques, qui l'avait mis en œuvre dans certains de ses spectacles).

L'effet a été exploré par le psychologue américain Ross Stagner, qui a effectué une étude de personnalité auprès de 68 directeurs du personnel d'entreprises américaines. Au lieu d'envoyer à chacun les véritables résultats de son analyse, R. Stagner a transmis une «analyse robot» contenant 13 formules identiques à celles que contiennent souvent les analyses graphologiques ou les horoscopes : «vous appréciez l'estime que l'on vous porte» ou «vous êtes plutôt critiques vis à vis de vous-même», etc. Puis R. Stagner a demandé aux participants de l'étude de juger le degré de vraisemblance de chacun des jugements transmis. Plus d'un tiers des personnes ont jugé que l'analyse était «étonnamment précise», et 40 pour cent l'ont jugée «plutôt bonne» (soit, au total, plus de 70 pour cent d'appréciations positives). De surcroît, les jugements qui donnaient aux sujets une image positive d'eux-mêmes étaient plébiscités, mais les critiques étaient jugées peu justes.

L'analyse des réponses des individus testés révèle les bases de l'effet Barnum : les deux phrases jugées les plus précises étaient «vous préférez une certaine variété et vous êtes insatisfait quand les contraintes ou les restrictions sont excessives» (91 pour cent

des personnes testées ont jugé cette phrase très précise ou étonnamment appropriée) et «vous avez quelques faiblesses de caractère mais vous parvenez généralement à les surmonter» (89 pour cent) ; inversement les deux déclarations jugées les moins précises étaient «vous avez des difficultés dans le domaine sexuel» et «certaines de vos aspirations tendent à être peu réalistes». Les descriptions du caractère ne sont bien acceptées que quand elles sont positives.

Cette étude a été confirmée par de nombreuses autres, et la revue *New Scientist* a publié notamment le travail du psychologue australien Robert Trevethan, qui entame toujours ses cours aux étudiants de première année en leur demandant de décrire leurs rêves, ou ce qu'ils voient dans une tache d'encre ; une semaine plus tard, il leur distribue un profil de personnalité, le même pour tous les étudiants, composé des 13 phrases utilisées par R. Stagner, et il demande aux étudiants de noter la valeur de l'analyse. C'est seulement quand les copies sont ramassées (il les analyse ultérieurement) qu'il révèle aux étudiants la supercherie : l'humiliation que ressentent ces derniers est le gage de leur prudence ultérieure.

Les études de l'effet Barnum ont montré que la personnalité réelle des personnes testées ne détermine pas le type d'appréciation effectuée. En revanche, plus les données de base sont spécifiques, plus les individus croient à la fiabilité des tests : C. Snyder, à l'Université du Kansas, a démontré que des astrologues donnent un sentiment de fiabilité supérieur quand ils demandent le jour de la naissance, en plus du mois et de l'année.



Si la graphologie prédit mal la personnalité, permet-elle de connaître la réussite professionnelle ultérieure d'un candidat à l'embauche? Le GGCF affirme qu'«il appartient à la profession de défendre la graphologie face à des détracteurs souvent mal informés en donnant la preuve de son utilité». Que les graphologues fassent la preuve de la validité de leur technique est bien le problème essentiel. Il est étonnant de ne les voir aborder cette question qu'aujourd'hui, alors que la graphologie est utilisée depuis bientôt un siècle et qu'elle a déjà contribué à décider de l'avenir de milliers de personnes.

La graphologie a-t-elle fait la preuve de sa pertinence? Permet-elle de connaître la personnalité du scribe, de prédire ses compétences professionnelles? Hélas, la réponse est négative. D'après toutes les études disponibles (une trentaine, menées dans divers pays et sur des groupes professionnels variés), la relation entre écriture et réussite professionnelle est soit très faible (et non significative), soit nulle. On ne peut donc pas utiliser l'écriture pour sélectionner des candidats à un emploi. Finalement, ne pouvant justifier sa méthode ni démontrer ses résultats, la graphologie est une pseudo-science.

La légitimité de la graphologie

Les graphologues, lorsqu'ils sont contestés et à bout d'arguments, évoquent la confiance de leurs clients et la popularité de leur discipline. Cette confiance, on l'a vu, semble très entamée dans les pays européens, où une écrasante majorité d'organismes ont abandonné la graphologie.

Sans doute utilise-t-on encore la graphologie en France, en raison de ses qualités apparentes : son coût paraît faible (dans l'immédiat, car, à moyen et à long terme, une erreur coûtera cher à l'en-

treprise et au candidat), sa mise en œuvre est simple, et les candidats français n'ont pas encore contesté la méthode autant que les candidats américains. L'opacité qui entoure la technique contribue aussi à la confiance faite par les entreprises : comme l'analyse de l'écriture est mêlée à d'autres évaluations (curriculum vitae, références...), le client ne peut connaître exactement l'origine des erreurs de recrutement, lorsqu'il y en a.

La situation française est grave, car il est contraire à la loi sur le recrutement et les libertés individuelles (*Journal officiel* du premier janvier 1993) d'utiliser l'écriture comme méthode d'évaluation des candidats à l'embauche : cette loi précise que les techniques utilisées doivent être «pertinentes au regard de la finalité poursuivie» et que le recruteur est comptable de «la rectitude scientifique des procédés qu'il utilise». Enfin le candidat doit être «expressément informé préalablement à la mise en œuvre» des méthodes qui serviront à l'évaluer.

En cette période d'incertitude et de précarité, il est particulièrement important d'assainir le processus de recrutement en n'utilisant que les méthodes les plus pertinentes : les raisons sont à la fois économiques (coût élevé des erreurs pour les organisations), juridiques (les pratiques non validées sont illégales) et éthiques (optimisation de l'évaluation par respect des candidats).

Marilou BRUCHON-SCHWEITZER est professeur de psychologie différentielle de la santé à l'Université Victor Segalen, Bordeaux 2.

M. COOK, *Personnel selection and productivity*, éditions John Wiley, Chichester, 1988.

E. NETER et G. BEN-SHAKKAR, *The predictive validity of graphological inferences: a meta-analytical approach*, in *Personality and Individual Differences*, vol. 10, pp. 737-745, 1989.

M. BRUCHON-SCHWEITZER et D. FERRIEUX, *Une enquête sur le recrutement en France*, in *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, vol. 41, n° 1, pp. 9-17, 1991.

A. VOM HOFE et C. LEVY-LEBOYER, *Evaluation of the use of personality tests in personnel selection in France*, in *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, vol. 43 n° 3, pp. 221-227, 1993.

C. BALICCO, *Les méthodes d'évaluation en ressources humaines*, Éditions d'Organisation, Paris, 1997.
